

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 113 - Avril 2023

BUDGET 2023 :
UN CONTEXTE
COMPLEXE

Agenda du Maire

Le mois de mars n'a pas été de tout repos et l'agenda du Maire a été bien rempli entre ses fonctions de Maire et celles de Conseillère départementale.

Le 28 février, Madame le Maire s'est rendue au Tribunal administratif afin de défendre le travail municipal effectué dans le cadre du passage aux 1607h. Un moment important dans la mesure où cela représentait le vote unanime du Conseil Municipal. Elle s'est rendue également dans les différentes manifestations qui ont ponctué tout ce mois de mars contre la réforme des retraites.

Elle s'est également rendue à la Conférence des Maires où elle y a défendu ses positions sur le Permis de Louer. A l'heure où les coûts énergétiques flambent, les logements insalubres qui sont souvent des passoires énergétiques doivent être combattus par tous les moyens.

Elle a également prononcé un discours dans le cadre de la cérémonie patriotique célébrant la fin de la guerre d'Algérie et les 61 ans des accords d'Evian. L'occasion de rappeler l'importance de la paix sans concession et de la dangerosité d'un discours qui prône l'armement « préventif » comme condition d'une paix durable. Enfin, elle s'est également rendue au Bureau Communautaire où elle est intervenue.

Dans le cadre de ses fonctions départementales, Madame le Maire s'est rendue à la Conférence éducation du département le 14 mars. Elle y a porté le fait qu'au regard de la protection que représente le diplôme face au chômage, il est nécessaire de ne pas relâcher les efforts en matière d'enseignement et de soutien à l'enseignement. L'occasion de rappeler que le collège Pablo Picasso risque de perdre deux classes et que cela ne manquera pas de se répercuter sur le fonctionnement global du collège.

Elle a également visité la caserne des pompiers située à Caucriauville. Le travail des pompiers reste crucial, notamment sur des interventions moins connues auprès des personnes victimes de Violences intrafamiliales un sujet qui reste au cœur des préoccupations de la Municipalité.



Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Focus

Actu

Conseil municipal

Infos

LE COURAGE C'EST LA PAIX

Certains d'entre vous peuvent se demander s'il est encore utile de commémorer les différentes dates de cessez le feu et entre autres celle du 19 mars.

Mais les années passant, prenons garde que ne s'efface de nos mémoires le souvenir de ces périodes d'épreuves vécues par les générations les plus âgées. A travers eux, c'est l'histoire tourmentée de notre commune, de notre région, de notre pays qui défile.

Alors, n'avons-nous pas le droit, fondamental, de pouvoir vivre en paix ? Vivre en paix, c'est vivre bien, sans menace, sans péril, sans risque d'être amené à perdre ce que nous possédons, ceux que nous aimons. Vivre en paix, c'est pouvoir sereinement appréhender le quotidien mais aussi l'avenir.

La paix n'est donc pas qu'un enjeu international, c'est aussi une paix sociale, une paix de tous les jours. Cela implique de pouvoir disposer des conditions suffisantes pour pouvoir vivre une vie digne, sans avoir à lutter pour l'obtenir, pour réclamer ses droits, pour faire prévaloir l'égalité.

A un moment où les luttes sociales ébranlent le pays, militons tous ensemble pour demander cette paix aussi universelle que globale.

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Damien Chelaouchi

Imprimeur : Petite Presse
7 av. du Cantipou
76700 Harfleur

Rétrospective

Ouverture de la saison 2023 de la FSGT Le Havre Cyclotourisme

Comme chaque année, la mairie d'Harfleur prête la Taillanderie de La Forge à la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) pour organiser son brevet d'ouverture. Sept bénévoles étaient présents pour l'accueil des cyclotouristes et des marcheurs. Les 50 cyclos sont partis pour une boucle de 40 Km encadrés, pour la sécurité, par une moto et les 23 marcheurs pour une boucle de 10 km jusqu'au Château de Montgeon, avec au retour, un arrêt sur le parking de la Forge pour une rencontre avec les collectionneurs de voitures anciennes (Les Voitures Rétro d'Harfleur Beaulieu). La FSGT Le Havre regroupe 16 clubs (4 décentralisés) et accueille les nouveaux adhérents en leur faisant découvrir des routes et des lieux typiques de notre région.

Pour découvrir des parcours, voir le site <https://fsgt-cyclotourisme-76.jimdofree.com>

Pour les rejoindre :

Comité FSGT 76 Le Havre, 23 rue des Iris
Tél au 02 35 45 39 64 ou mail : fsgt76lh@orange.fr



Grease & Pop corn

Un ciné-pop corn qui a réuni à La Forge les amateurs de comédies musicales des années 70. Autour des projections des volumes un et deux du célèbre «Grease», l'équipe de La Forge avait concocté un programme d'animations d'époque : coiffure, exposition, danses..., il y en avait pour tout le monde !



Marché des créateurs de l'ASHB à La Forge

Dimanche 12 mars 2023, ce sont 29 artisans qui ont participé au marché des créateurs organisé par l'ASHB Handball (Amicale Laique Harfleur Beaulieu). Lors de cet événement, 300 visiteurs sont venus contempler et acheter les diverses créations proposées par les exposants. Une offre variée pour combler le public : sacs à mains, bougies, objets de décoration, accessoires, macarons, cookies, attaches tétines, articles de mode... Les fonds récoltés par cette association sportive harfleuraise permettront l'acquisition de matériel et d'équipements pour la section et ses adhérents.



Le Roller Derby

Une grande journée de fête dédiée au Roller derby s'est déroulée le 05 mars 2023 au gymnase M. Thorez, à ce sujet Magalie, membre du bureau du «Havre Roller Derby» organisateur de la manifestation a adressé un petit mot à la mairie : «Toute l'équipe se joint à moi pour remercier la ville d'Harfleur de la mise à disposition du gymnase, pour la présence de Madame le Maire, ainsi que pour l'aide des agents municipaux et du responsable des sports pour l'installation, l'accueil et la sympathie. Un accueil «aux petits oignons !» que nous avons énormément apprécié.»

Arthur De Pins (auteur de la BD Zombillénium, présent pour de nombreuses dédicaces) et les membres des éditions Dupuis ont apprécié l'évènement et le magasin «Label Bulles» a réalisé de belles ventes sur le stock de BD apporté pour l'occasion.

Les food trucks «La Re-Visite» et «The Street Food», et le stand de boissons «Mister Junky» ont régalé les visiteurs.

A l'extérieur, les graffeurs du «Serial Colorz» ont réalisé une superbe fresque sur le mur du gymnase malgré le froid et parfois la pluie. Le public a répondu présent tout au long de la journée, même lorsqu'il a été invité à intervenir en Zombie sur le Sabbath (match de Roller Derby arrangé selon les règles de la BD Zombillénium). Les gradins n'ont quasiment pas désempli de la journée, les spectateurs se relayant au fil des matchs et des animations. Un grand succès qui appelle forcément à une deuxième édition !



Un concert harmonieux

On ne présente plus l'orchestre d'harmonie du Havre. Cet incroyable ensemble composé de 80 musiciens a donné un concert ayant pour titre « INCROYABLE EUPHONIUM ! »

L'Harmonie a eu le plaisir d'accueillir un grand musicien en soliste : Bastien BAUMET.



Rétrospective



La Grande Sophie à La Forge

Samedi 18 mars dernier, La Forge a reçu La Grande Sophie et ses talentueux musiciens. L'interprète du tube « Du courage » a fait le show, avec une voix tenue et précise, alliant douceur et détermination. Elle chante, joue de la guitare et vit les chansons. La scène de La Forge, littéralement tranchée de lumières franches appuyait l'intention de chaque chanson d'aller chercher le public pour lui transmettre un message, une émotion. Et le public ne s'y trompe pas, dans la salle, des harfleurais heureux de recevoir une artiste complète mais aussi des aficionados venus de loin et qui la suivent dans sa tournée. Un grand moment, sans mauvais jeu de mot.



Des jeux d'ombres pour les bébés

Le 14 mars dernier, dans une ambiance douce, calme et tamisée, la compagnie les «P'tites histoires en n'ombre» a accueilli à La Forge des spectateurs débutants. En effet, pour une bonne partie d'entre eux, il s'agissait de leur tout premier spectacle, et pour cause, «Ainsi commence...» s'adressait aux enfants à partir de 6 mois. Ce spectacle faisait appel à leurs sens, à la vue avec des jeux d'ombres et de lumières et à l'ouïe puisque l'histoire était accompagnée de musique jouée en live et les faisait participer à l'action. Le public ne s'y est d'ailleurs pas trompé et est venu en nombre assister à ce petit moment privilégié.



Rétro Travaux



A. Gide maternelle

Réfection de la courette, création d'un cheminement d'accès au portail



Bibliothèque E. Triolet

Création d'un mur adapté pour la section jeunesse de la bibliothèque : démolition, isolation et montage d'un mur en placo pour la pose d'une fresque



Dépôt sauvage

Ramassage en une fois d'un dépôt sauvage d'ordures et encombrants

JAE : édition 2023

Une nouvelle édition des Journées d'Accès à l'Emploi couronnée de succès avec plus de 250 visiteurs sur la matinée venus à la recherche de conseils et d'accompagnement auprès des partenaires présents. L'animation était brillamment assurée par «Les improbables».



Rétrospective

Visite du lycée agricole d'Yvetot

Les trois classes du dispositif « Ecole du Goût » ont participé le 23 mars 2023 à une sortie pédagogique au lycée agricole d'Yvetot. Ils ont participé à différents ateliers menés et animés par des élèves du lycée et des professionnels (enseignants ou salariés). Les enfants, répartis en 6 groupes, ont pu se familiariser au monde agricole et aux animaux présents sur le site.

Les ateliers étaient :

- > **Apiculture**
- > **Culture des céréales et leurs utilisations**
- > **Les ovins** : explication du fonctionnement de la tonte, de l'allaitement ...
- > **Les bovins** : découvrir l'organisation de l'élevage
- > **Les équidés** : découvrir l'organisation des classes spécialisées en équitation et l'entretien des animaux
- > **Le hall technologique** : découverte des machines industrielles et transformation d'un produit brut en aliment

Pour chaque atelier, les enfants ont pu voir, toucher et participer activement.



La Grande Lessive

Le jeudi 23 mars, l'école André Gide élémentaire a participé à l'évènement mondial de « La Grande Lessive », une exposition de dessins et créations artistiques de format A4 sur le thème « Ma cabane et-est ta cabane ». Les œuvres ont été accrochées sur des fils à linge pour créer une installation artistique participative et éphémère. Les familles ont pu venir admirer les œuvres après la classe, une heure durant, et partager un moment de convivialité avec l'équipe enseignante.

Pour plus d'informations :

La Grande Lessive :

<https://www.lagrandelessive.net/la-grande-lessive/>

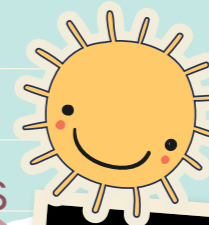


Commémoration Algérie

Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont participé au devoir de mémoire lors de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie



Animation municipales



Un vrai carnaval

Le carnaval annuel est l'un des temps forts des activités périscolaires, il a eu lieu cette année le 10 mars. Il permet aux différents accueils de partager un moment convivial (les enfants, les parents et les équipes d'animation), chacun a préparé une danse individuelle et une danse commune à tous les accueils. La danse permet aux enfants de comprendre la notion de rythme et de la maîtriser, de travailler leur mémoire en apprenant les pas de danse, de se repérer dans l'espace...
Créer une représentation permet aux jeunes de développer la coopération, la notion de partage et de laisser exprimer son corps. Un goûter pour les enfants a introduit ce temps de fête et la collation pour les parents l'a clôturé. Un moment privilégié pour échanger avec eux.



« Petites papilles, grands goûteurs »
Création de portraits à l'aide de fruit à la façon d'Arcimboldo, travail sur les 5 sens sous forme d'ateliers.

Cette année, le 2 mars « Planet Môme », à l'origine du spectacle « Le palais des 5 sens » (déjà organisé dans le cadre de l'École du Goût) est venu présenter aux enfants « Le secret du jardin de Clément ». Deux classes de l'école G. Coty ont pu profiter de ce spectacle sur le « jardin et les 4 saisons » qui aborde le vocabulaire du jardin potager par l'intermédiaire d'un épouvantail : saisons, outils, graines, cycle de vie d'une plante, légumes, compost, pollinisation... bref rien n'est oublié.



Semis en serre

Mercredi 8 mars, les enfants de l'accueil du centre F. Dolto se sont rendus aux serres municipales où ils ont été initiés à la réalisation de semis. Ce fut l'occasion d'en apprendre plus sur le fonctionnement et le rôle d'une serre, sur les graines, les mécanismes de germination et les besoins du végétal en général. Dans de futurs ateliers, les plants ainsi obtenus seront utilisés dans les jardins potagers des écoles dans le cadre de l'École du Goût.

Le 22 mars, ce fut au tour de l'accueil des « 2 rives » d'aller jouer les apprentis jardiniers : « on n'imagine pas le travail qu'il y a derrière les jardinières qui fleurissent la ville..., on adorent toucher la terre », une expérience qui fait écho au travail effectué sur la notion de citoyenneté.



Dossier

Budget 2023

Un contexte complexe



Le budget municipal 2023 est arrêté à

14 155 212,01 €



Investissement

2 151 929,28 €

Fonctionnement

12 003 282,73 €



Entretien avec Christine Morel et Ousmane Ndiaye.

L'inflation générale, conséquence notamment de la guerre en Ukraine, a fortement impacté les collectivités territoriales, la Municipalité avait d'ailleurs manifesté son mécontentement face à l'inaction du gouvernement en faveur des communes. A ce moment là vous alertiez sur les risques que cela pourrait avoir sur le budget. A l'heure où le budget est élaboré, quelles sont les répercussions sur celui-ci ?

CM : Tout simplement les conséquences auxquelles on s'attendait, c'est-à-dire l'impossibilité de faire tous les investissements nécessaires pour la commune. Ça n'est en effet pas faute d'avoir manifesté notre mécontentement. Et on voit bien que le gouvernement ne nous a pas entendu. Alors qu'on nous avait assuré être éligible au fameux bouclier tarifaire proposé par l'Etat aux communes, suite à la clôture du budget 2022,

il s'avère que nous ne le sommes pas. En cause, des critères trop restrictifs qui pénalisent les communes vertueuses ! De plus, il faut ajouter le fait que les dotations d'Etat n'ont pas pris en compte l'inflation. Au regard de l'augmentation générale des coûts, c'est comme pour les salaires, lorsqu'on oublie la parité de pouvoir d'achat, c'est une baisse !

Par conséquent, il nous faut compter sur la solidarité locale, celle du SIEHGO avec Gonfreville l'Orcher en premier lieu. C'est une solidarité fondamentale entre nos deux communes. On s'entend bien et c'est quelque chose que nous devons faire perdurer et encore renforcer à l'avenir. Mais c'est également la solidarité au sein de la Communauté urbaine. J'ai sensibilisé son président ainsi que le Sous-Préfet sur les difficultés que nous rencontrons. Nous attendons que nos partenaires réagissent.



Entretien



O.N : Concrètement, c'est un travail de fourmi auquel se sont livrés nos agents. Tous les services ont fait un travail incroyable pour resserrer les budgets sans pour autant rogner sur les actions et les services municipaux. Toutes les économies que nous pouvions faire, nous les avons faites. C'est certain, ces ajustements vont forcément impacter nos

choix, qu'il s'agisse du choix des prestataires ou des opportunités d'actions qui peuvent survenir durant une année et que nous ne pourrions pas saisir. Mais nous sommes tout de même parvenus à garantir toutes les manifestations régulières que nous mettions en place tous les ans. La saison culturelle reste inchangée, un été au parc aura bien lieu, la JAE s'est déjà déroulée, bref, autant de marqueurs annuels que nous avons garanti. Nos services ont également fait un travail de fond pour aller rechercher des partenaires financiers nouveaux et vont continuer celui-ci tout au long de l'année. Je tiens à le préciser, toutes ces démarches, c'est du temps en plus passé pour les dossiers de subventions, les évaluations les comptes rendus... bref, plus on a de financeurs, plus on s'enferme dans les démarches administratives.

Quels ont été les choix de la Municipalité pour ce budget 2023 ?

C.M : On l'a déjà vu lors du Rapport d'orientation budgétaire, la priorité, c'est la solidarité budgétaire. Cela passe par trois grands principes : 1) ne pas répercuter la hausse des tarifs sur les habitants et supporter la très grande majorité des coûts. C'est ce que nous avons fait en choisissant de ne pas augmenter les impôts. C'est également le refus d'augmenter les tarifs proportionnellement à l'inflation, 2) cibler des dispositifs clefs qui permettent de soulager le budget de tous les Harfleurais. C'est le cas avec la cantine à un euro que nous avons étendu, mais c'est aussi garantir le soutien et les subventions à nos associations afin qu'elles continuent de mener leurs actions sans avoir à répercuter une hausse de prix sur les habitants, 3) agir sur le quotidien de manière immédiate et préventive. Ça s'illustre par les choix que nous avons fait en matière de recrutement en augmentant le personnel sur le Pôle famille-solidarité et au CCAS puisqu'on peut légitimement anticiper une augmentation du nombre de bénéficiaires, mais aussi en renforçant la Police Municipale. Préventif puisque nous allons

renforcer nos actions en faveur de la formation et de l'éducation.

O.N : Si je n'avais qu'une chose à retenir, ça serait justement la part de notre budget consacré au personnel. Il est tout à fait représentatif des choix de la part du gouvernement. D'un côté, nous devons absorber sans contrepartie les décisions gouvernementales, notamment celle d'augmenter le point d'indice des fonctionnaires de 3,5% et anticiper une éventuelle augmentation cette année également. Et pourtant, nous sommes les premiers à le dire, ça n'est pas suffisant. Néanmoins, on ne peut pas baisser les recettes des communes et leur demander d'augmenter les dépenses. C'est mécaniquement impossible. De l'autre côté, nous devons faire toujours plus avec moins d'agents. On a bien vu avec les crises successives que l'effort se reporte sur les communes. Et c'est normal puisque nous sommes le premier échelon de proximité. C'est aux communes que revient de mettre en application les directives du Préfet, c'est à elles aussi que revient de répondre aux besoins des habitants. Sauf qu'avec une telle situation budgétaire, nous sommes bien contraints de ne pas augmenter le nombre d'agents. La conséquence est directe, l'effort supplémentaire se reporte inexorablement sur les autres agents. A un moment, ça devient intolérable.

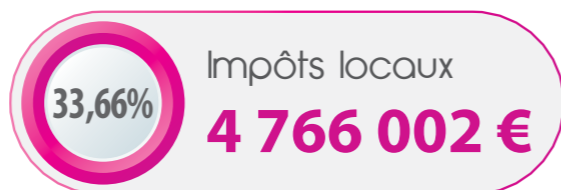
On voit bien que les questions budgétaires passionnent. Du coup, en une phrase, si vous aviez à dire un mot sur l'avenir ça serait ?

C.M : Le sérieux budgétaire ne doit pas nous empêcher de répondre aux besoins des habitants. Nous continuerons de nous battre pour obtenir gain de cause. Je le sais, ce combat est désormais très « administratif », on voit moins les élus dehors, mais il est devenu crucial. Ça fait partie des évolutions de notre époque même si c'est, par bien des côtés, regrettable.

O.N : 2024 risque d'être encore une année difficile. Quelque part, ce budget 2023, c'est un budget pensé sur deux ans. L'anticipation, c'est la clef. On ne peut pas regarder un budget que sur un an. On doit anticiper sur le long terme. Un peu comme le programme de développement durable des Nations Unies, c'est un horizon 2030 qui se profile. C'est le sens des plans pluriannuels et des priorisations d'investissements que nous avons réalisés cette année.

Recettes

Les recettes principales



*CAF, Politique de la ville, Département...

**Autofinancement et excédent de l'année précédente

Les principaux projets pour 2023

Environnement et accompagnement de la population :

47 807 €

dont
8 000 € aménagement des locaux du CCAS
17 007 € dispositif de sécurité (alarmes incendie...)
4 000 € poursuite du plan vert
18 800 € travaux dans les cimetières

Gestion patrimoniale :

47 801 €

dont
20 624 € travaux Église Saint-Martin
16 924 € travaux dans les bâtiments municipaux
10 253 € travaux dans les écoles harfleuraises

Sobriété énergétique :

120 264 €

dont
41 100 € remplacement des menuiseries et des sols dans les écoles
20 000 € remplacement de radiateurs
44 421 € transition en Led dans les bâtiments municipaux
14 743 € installation de dispositifs économiseurs d'énergie

Investissement des services municipaux :

68 073 €

dont
6 658 € investissement déconcentré des écoles
16 000 € achat de matériel de restauration et d'entretien
30 000 € renouvellement du parc informatique (matériels, logiciels)
15 415 € achat de matériels et mobiliers pour les services

Dépenses

Les principales dépenses

Fonctionnement et entretien des bâtiments et espaces extérieurs
3 666 802 €

Activités à la population
4 824 091 €

Services généraux et services supports*
2 461 455 €

Remboursement des emprunts
823 845 €

*Les services généraux (assurances, affranchissement...) et services supports (RH, finances, affaires immobilières, communication, secrétariats, accueils...)

Le personnel municipal - Répartition par secteurs d'activités

Accueil, Administration, Sécurité	41,77 %
Restauration, Ecoles, Entretien des locaux	25,10 %
Bâtiments et espaces extérieurs	21,27 %
Animations, Culture, Sport	11,86 %

Dépenses nettes 6 028 710 €

Dépenses 6 700 000 € - Recettes 671 290 €

Détails des dépenses des secteurs d'activités à la population

Economie
145 055 €

Education / Loisirs / Restauration
2 714 511 €

Soutien aux associations
271 026 €

Solidarité et actions d'accompagnement des habitants
804 625 €

Sport
191 440 €

Culture et patrimoine historique
697 434 €

Les difficultés du contexte d'élaboration budgétaire

Ça gronde au loin...

L'élaboration d'un budget doit tenir compte de plusieurs facteurs :

Le facteur temps puisque le budget doit tenir compte du temps long au travers du projet municipal (sur plusieurs années, voire une décennie), mais également du temps bref en s'adaptant à la conjoncture.



Les dépenses incompressibles, c'est-à-dire celles qui ne peuvent pas être réduites car elles concourent au bon fonctionnement des services municipaux.

Les facteurs exogènes, c'est-à-dire les éléments qu'elles ne contrôlent pas (les dotations d'Etat, l'augmentation des prix, les directives ministérielles...).



Les facteurs endogènes, c'est-à-dire ceux sur lesquels elle a des moyens de contrôle (les investissements et les projets municipaux, l'impôt foncier et les tarifs des prestations municipales).

Or, force est de constater qu'entre février 2022 et aujourd'hui, le contexte d'élaboration du budget s'est avéré particulièrement tendu pour les collectivités locales et notamment les communes.

Rappel des différents éléments qui caractérisent ce budget 2023 :

La fin de la période de crise sanitaire et l'enchaînement avec la guerre en Ukraine qui ont généré une inflation sans précédent de l'ensemble des prix à la consommation durablement sur 2022, mais également prévue pour 2023.



La déclaration du gouvernement élu en mai 2022 de restreindre les dépenses des collectivités locales et plus spécifiquement des communes afin de leur faire porter une grande part des économies que l'Etat s'est fixé pour résorber son déficit.

Des conditions climatiques particulièrement difficiles et défavorables à la production de certains biens de consommation.



L'inflexibilité budgétaire du gouvernement qui a fait passer une bonne partie de son budget par voie du 49.3, malgré les protestations de nombreuses associations d'élus soulignant l'insoutenabilité des dépenses pour les communes face à la pérennisation de l'inflation toujours croissante.

Les élus du Conseil Municipal ont mené plusieurs actions afin d'alerter le gouvernement sur la situation très difficile dans laquelle risquaient de se retrouver les communes si l'Etat ne faisait rien. Les élus de la majorité ont été au-devant des Harfleurais afin de leur faire signer une pétition et expliquer les risques encourus par les collectivités territoriales.

L'ensemble du Conseil Municipal a voté à l'unanimité un vœu pour interpeler le gouvernement à propos de cette mise en péril des communes.

Le Maire est allé défendre la situation d'Harfleur auprès des différents partenaires avec lesquels la ville est en relation continue. Elle a également porté le sujet auprès du Département de Seine-Maritime qui a en charge, notamment, les affaires sociales.

En outre, la ville s'est retrouvée confrontée à un effet ciseau avec d'un côté une augmentation des dépenses liées aux décisions gouvernementales ainsi qu'à l'inflation, et de l'autre une baisse des dotations d'Etat. Les services ont dû passer au peigne fin l'ensemble des dépenses escomptées et plusieurs projets devront attendre pour voir le jour afin d'assurer l'équilibre budgétaire tout en tenant compte des dépenses incompressibles.

En outre, ce budget a du réaliser le tour de force de tenir compte des orientations de la Municipalité qui a souhaité renforcer l'accompagnement de ses habitants et prioriser les investissements sur les économies d'énergie.

Un budget solidaire

Néanmoins, la réalisation du budget parvient à refléter les choix municipaux en matière de solidarité et d'écologie.

Alors que les marges de manœuvre des communes pour équilibrer leur budget sont en baisse constante, les élus ont refusé de faire porter la charge supplémentaire à la population. Pas d'augmentation d'impôts et une prise en charge aux deux tiers des tarifs par la Municipalité. Des dispositifs d'aides renforcés par le dispositif « cantine à un euro », mais aussi par les aides du CCAS et le maintien des subventions aux associations. Des investissements pour passer tous les éclairages municipaux en LED et en renforçant l'isolation des bâtiments.



Ces différentes actions ont débouché sur des propositions concrètes de la part du gouvernement qui a décidé de bloquer une partie des tarifs de l'électricité pour les collectivités territoriales et a proposé un bouclier tarifaire en octroyant une subvention aux communes les plus fragiles.

Malgré tout, les élus de tous bords ont souligné l'insuffisance de ces mesures.

Un budget serré

L'élaboration du budget s'est donc déroulée dans un contexte particulièrement tendu. D'autant que l'Etat avait assuré à la commune qu'elle pourrait bénéficier du bouclier tarifaire et lui avait versé une avance sur le montant total accordé. Or, au regard des résultats obtenus en 2022 suite à la gestion responsable de l'équipe en place, il a été rétorqué à la ville qu'elle ne rentrerait finalement pas dans les critères d'attribution dudit bouclier. Par conséquent, il aura fallu tenir compte dans ce budget, du remboursement de la somme versée par l'Etat.



Reste qu'il ne faudra pas oublier une donnée importante : tout budget doit prendre en compte les années à venir. Celui-ci ne fait pas exception, c'est également un budget solidaire avec les générations à venir, qui tient compte des dépenses qui seront à faire dans un, cinq, dix ou vingt ans. C'est pour cela que la préservation du patrimoine a également été une donnée importante à intégrer dans le budget.

Parents d'élèves : un engagement

La qualité de la relation entre l'École et les parents constitue un levier tant pour améliorer le climat que pour lutter contre l'échec scolaire. Les parents sont des membres à part entière de la communauté éducative. L'importance du rôle des associations de parents d'élèves est reconnue. Ils sont pleinement associés à la vie de l'école notamment en participant, par leurs représentants, aux des conseils d'école.

Les élections des représentants des parents d'élèves

Quand ?

Les élections des représentants des parents d'élèves sont effectuées au plus tard avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire.

Qui est électeur ?

Chacun des deux parents est électeur quelle que soit sa situation matrimoniale, sa nationalité, sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale. Lorsqu'un tiers est chargé de l'éducation de l'enfant, il a le droit de voter et d'être candidat à ces élections à la place des parents. Chaque électeur ne dispose que d'une voix, quel que soit le nombre d'enfants inscrits dans la même école.

Qui est éligible ?

Chaque électeur est éligible sauf les personnels parents d'élèves des établissements scolaires membres de droit du conseil d'école.

Combien y a-t-il de parents élus dans les écoles ?

Il y a autant de représentants de parents d'élèves au conseil d'école que de classes dans l'école.



Quel est le rôle des représentants de parents d'élèves ?

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix délibérative.

Le conseil d'école :

- > vote le règlement intérieur de l'école
- > adopte le projet d'école
- > donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- > donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- > peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

À Harfleur, des parents d'élèves actifs !

Les parents d'élèves des différentes écoles de la commune sont des parents très investis. Non seulement ils sont présents lors des différents conseils d'école trimestriels, mais ils sont aussi force de proposition pour mener des projets qui bénéficient à toutes et à tous. Par exemple, plusieurs vide greniers sont organisés, comme à l'école des Caraques dans le courant du printemps.

Leur rôle de courroie de transmission avec les autres parents en fait des partenaires à part entière pour la Mairie qui les informe chaque année par le biais d'une réunion de « rentrée » de l'ensemble des dispositifs mis en place par la Municipalité au sein des écoles. Ils sont invités également à manger à la cantine scolaire afin d'observer le déroulement des repas et la nature des repas servis aux jeunes bambins harfleuraux. Mais c'est aussi l'occasion pour eux d'échanger avec l'élue en charge de l'éducation, Justine Duchemin, afin qu'elle puisse écouter les attentes des parents d'élèves.

Depuis novembre, la Municipalité a également mis sur pied un dispositif d'écoute et de discussion au sein de chaque école afin que tous les parents puissent livrer et dialoguer autour des sujets du quotidien qu'ils souhaitent aborder. Deux éducateurs spécialisés issus de l'Association de Thietreville sont à leur disposition. Ils ont également la possibilité de recevoir de façon individuelle les familles qui le souhaitent. Dernièrement, afin de les remercier de cet investissement qui bénéficie à toute la communauté harfleuraise, la Municipalité a choisi d'inviter l'ensemble des parents d'élèves élus de toutes les écoles de la ville à passer un moment ensemble avec quelques élus pour discuter des différents sujets qui les mobilisent, au sein de la loge du HAC à laquelle la ville a le droit deux fois par an par la Communauté urbaine. Une occasion qui a été saisie par de nombreux parents qui en sont ressortis ravis !

[Humour]

Sophia Aram - Le monde d'après

«Pour mon 5^{ème} spectacle, j'ai choisi de m'amuser avec la dinguerie d'une époque réussissant l'exploit de ressusciter les timbrés que l'on croyait oubliés et d'en inventer de nouveaux qui n'ont rien à envier aux premiers. Je dédie donc ce spectacle aux antivax découvrant l'innocuité d'un faux pass-vaccinal face à un vrai virus, aux petites bourgeoises le cul bien moulé dans leurs leggings venant expier leurs vacances à Courchevel en faisant la promotion d'un islam rigoriste qu'elles n'auront ni à subir ni à combattre, aux antisémites décomplexés par la grâce d'un candidat réussissant l'exploit d'être juif et pétainiste, aux gilets jaunes venus vomir leur bière sur la tombe du soldat inconnu, aux complotistes, aux populistes et aux décérébrés qui les excusent autant qu'ils les utilisent. Aux poutinolâtres qui après avoir crié tous les samedis à la dictature dans notre pays, admirant la poigne d'un autocrate sans foi ni loi...»

Sophia

Sophia Aram - Le monde d'après

Samedi 3 juin 2023 - 20h30

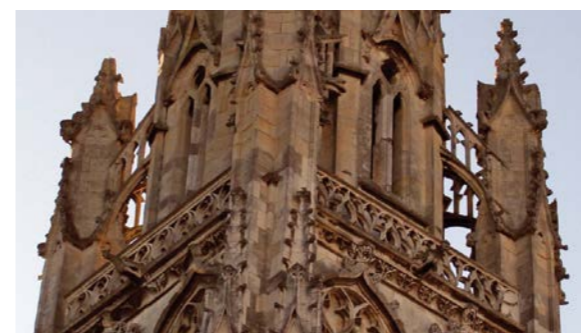
La Forge - Tarifs : de 8,50€ à 23€

Informations au 02 35 13 30 09 [La Forge]



[Visite]

Le clocher de l'église Saint-Martin



Fermé au public depuis 2014, le clocher de l'église Saint-Martin s'ouvrira bientôt une nouvelle jeunesse. Avant le lancement de ce grand chantier de restauration, le «phare du Pays de Caux» s'ouvre au public pour livrer ses secrets. Vous y découvrirez, cachés dans les combles, les vestiges de l'église du Moyen Age, et au détour des escaliers le beffroi et ses trois cloches, et la flèche vertigineuse. En parcourant les passerelles, les chéneaux et la galerie haute, vous découvrirez la richesse de l'ornementation, et vous comprendrez les défis que se sont imposés les bâtisseurs de cette masse de pierre, si imposante et légère à la fois.

Le clocher de l'église Saint-Martin

Samedis 15 avril et 6 mai - 10h30

Église Saint-Martin - Gratuit sur réservation - attention jauge très restreinte

Informations - réservations au 02 35 13 30 09 [La Forge]

[Ciné-goûter]

Le Lorax



De Chris Renaud et Kyle Balda [2012]

Pour conquérir le cœur de sa jolie voisine Audrey, Ted va s'échapper de Thneedville, un monde totalement artificiel où toute végétation a définitivement disparu, pour partir en quête d'un arbre vivant. Ted va rencontrer le Gash-pilleur, un vieil ermite aigri reclus dans sa cabane au milieu de nulle part, et découvrir la légende du Lorax, cette créature aussi renfrognée que craquante qui vit dans la magnifique vallée de Truffala et lutte avec ardeur pour la protection de la nature. Avec l'aide de sa grand-mère, Mamie Norma, Ted va devoir déjouer les pièges de O'Hare et ses sbires pour rapporter à Audrey la dernière graine d'arbre vivant au monde. Sans le savoir, le jeune garçon va transformer le destin de Thneedville. La séance sera suivie d'un goûter, offert à tous.

Le Lorax

Mercredi 26 avril - 14h30

La Forge - Tarifs : de 2€ à 4,50€

Informations au 02 35 13 30 09 [La Forge]



[Visite]

Visite de la Porte de Rouen



Découverte de la Porte de Rouen, une forteresse dans la guerre de Cent ans. Au cours d'une visite d'une heure, vous apprendrez tout sur sa construction, son évolution, son histoire et sa restauration.

Visite de la Porte de Rouen

Samedi 27 mai - 10h30

Accès libre - A partir de 10 ans - Durée 1h

Réservation obligatoire, jauge limitée

Informations - réservations au 02 35 13 30 09 [La Forge] ou tourisme@harfleur.fr

[Concert]

Chœur de Chambre de l'Île de France

C'est à l'occasion de son 40ème anniversaire que le Chœur de Chambre de l'Île de France sera en tournée en Normandie ! Au programme des œuvres dirigées et parfois écrites ou harmonisées par les chefs de chœur qui se sont succédés dans la direction du chœur. Le chœur est composé d'une trentaine de choristes amateurs très motivés qui mettent en commun leurs qualités vocales et musicales au service d'un large répertoire, de la Renaissance au XXIe siècle.

Concert - Chœur de Chambre de l'Île de France

Vendredi 5 mai - 20h30

Église Saint-Martin - Libre participation



L'Écho des commerces

Écouter Voir sur la place d'Armes

Deux ans après le début des travaux pour les boutiques Écouter Voir de France, c'est au tour de celui d'Harfleur. Après 7 semaines d'installation, le magasin a ouvert ses portes à la clientèle le 28 février 2023. Dirigé par Julien Maugy, sa collaboratrice Léa et lui-même se font une joie de vous proposer un large choix d'équipements.

Gérés par la MFN Services de Soins et d'Accompagnement, l'enseigne soutient l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). N'ayant pas d'actionnaires à rémunérer, tous les bénéficiaires peuvent être réinvestis dans des structures dédiées à la santé (centres médicaux) ou à objectif social, telles que des crèches ou des Ephad.

Les professionnels d'« Écouter Voir » garantissent des soins optiques à un tarif maîtrisé ou avec un reste à charge nul (offre 100% Santé), dans le respect des valeurs mutualistes, qui sont affichées dès l'entrée : Responsable, Solidaire, Transparent et Collaboratif. Le magasin, situé 9 place d'Armes en centre-ville, est par ailleurs équipé d'une salle d'examen pour faire tester votre vue avec du matériel professionnel adapté.

Julien et Léa sont engagés dans une démarche totalement cohérente avec l'esprit mutualiste : « Si les clients veulent passer dire bonjour et partager un moment, discuter prendre des renseignements, un espace d'accueil est prévu à cet effet. Nous ne faisons pas que de la vente, nous prenons le temps d'échanger avec eux, les conseillons et rendons service dès nous le pouvons (nettoyage, réglages). »



Écouter Voir

Julien MAUGY - Opticien Directeur

9 place d'armes 76700 HARFLEUR

julien.maugy@mfn-ssam.fr | www.ecoutervoir.fr

Tél : 02 35 45 45 18

Conseil municipal du 25 février 2023

Musée - Droits d'entrée

Depuis son ouverture en 1983, le musée du Prieuré met en lumière l'histoire d'Harfleur à travers de nombreuses collections, de la Préhistoire à l'époque contemporaine, en passant par l'ère gallo-romaine et le Moyen-Âge. Il accueille aussi des expositions temporaires dans le but d'apporter une connaissance sur des thèmes relatifs au patrimoine. Tout au long de l'année, le musée est également le théâtre d'animations pédagogiques permettant d'accueillir de nombreux élèves des établissements scolaires d'Harfleur et de l'agglomération havraise.

Ainsi, dans un souci d'offrir à un large public un accueil de qualité à un tarif accessible, la Municipalité a proposé d'harmoniser les tarifs des entrées.

Tarifs individuels à compter du 1er mars 2023 :

Adultes : 2€ / Lycéens et étudiants : 1€ / Jeunes de 11 à 17 ans : 1€ / Enfants jusqu'à 10 ans : gratuit / Bénéficiaires du RSA et des minima sociaux (sur présentation d'un justificatif) : 0,50€ / Titulaire carte « Ambassadeur 76 » ou réseau des musées Normandie : gratuit / Journée Patrimoine - Fête de la Scie - Journée de l'Archéologie - Marché de Noël : gratuit.

L'accès aux expositions temporaires, installées aux rez-de-chaussée, reste gratuit pour tous.

Association Française

Buchenwald-Dora et Kommandos

Séjour Action Mémoire du 2 au 7 avril 2023

Le Comité Régional de Haute Normandie de l'Association Française Buchenwald-Dora et Kommandos organise chaque année une visite des camps de concentration. Cette initiative relève d'un travail de mémoire sur la déportation durant la Seconde Guerre Mondiale.

En 2023, l'Association propose à nouveau à quatre jeunes harfleurais scolarisés au Collège Pablo Picasso en classe de 3^{ème} de participer à ce voyage du 2 au 7 avril 2023.

Ils participeront ensuite à la cérémonie du 8 mai 2023, et exprimeront leurs sentiments à l'issue de ce voyage. Le

coût de cette opération est arrêté à 520,00 € par jeune, soit une dépense totale de 2 080,00 € TTC à la charge de la Ville.

Prévention routière - Actions 2023

Il y a plusieurs décennies que la collectivité a fait le choix de développer un ensemble d'actions de prévention autour d'arrêtés municipaux relevant du pouvoir de police du Maire. Outre les verbalisations de véhicules mal stationnés, la création du Service Municipal de Sécurité Urbaine, a permis de déployer sur le territoire communal des actions de sensibilisation, notamment par le biais de radars pédagogiques sur les différents axes de circulation de la Ville. Mais l'un des choix majeurs de la collectivité en terme de pédagogie est d'investir sur les futures générations en impliquant chaque année les « maternelles » des établissements scolaires dans des activités autour du « bien circuler » sur la voie publique. En effet, les jeunes enfants doivent apprendre progressivement à se déplacer dans la rue. Ainsi, la collectivité organise au mois de mai un programme d'animations didactiques **pour un budget de 3 400 €** proposant aux enfants :

- d'observer l'environnement de la rue,
- de se déplacer dans un espace identifié,
- d'observer et connaître les panneaux, les respecter,
- d'agir en tant que passager d'un véhicule pour préserver sa vie et celle des autres,
- d'utiliser les éléments de protection,
- de savoir se déplacer en 2 roues en respectant les panneaux.

Ces différents objectifs s'effectuent par :

- des descriptions et connaissances des panneaux (forme et couleur),
- des sorties pédagogiques et utilisation des trottoirs,
- l'identification des lieux dangereux (sorties de garages...),
- la manière d'être un passager dans un véhicule et de s'attacher,
- la mise en place d'un parcours de sécurité routière à vélo (protections et panneaux).

Prochain Conseil Municipal :

Samedi 13 mai

9h30 - Salle du parc

Les synthèses et PV des conseils sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire

Jedi 1^{er} juin - 17h

Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

Collecte d'encombrants réutilisables :

prenez rendez-vous en ligne

La Communauté urbaine met à disposition un service de collecte à domicile pour les mobiliers et gros électroménagers réutilisables, à l'échelle de 53 de ses communes.

Afin de permettre davantage de revalorisation et de réemploi, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole permet aux administrés de profiter d'un service de collecte d'encombrants à domicile, et ce pour l'ensemble des communes qui la composent, à l'exception du Havre qui bénéficie d'ores et déjà de sa propre collecte aux modalités spécifiques assurée par les agents municipaux.

Les spécialistes en action

Cette mission sera confiée à des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : Emmaüs, l'association Le Grenier et Actif Insertion, qui assurent la collecte mais aussi le traitement des objets et la suite de leur cycle de vie.

Ces équipements seront ainsi traités et réorientés, selon leur état, vers des filières du réemploi (boutiques solidaires) ou vers des filières de recyclage adaptées.

Prenez rendez-vous en ligne

Pour prendre dès à présent rendez-vous auprès de ce service, il vous suffit de remplir le formulaire dédié en cliquant sur ce lien : https://geoloc2.sysoco.fr/lehavreform_encombrant/

Renouvellement de concessions

Renouvellement des concessions :

Les concessionnaires ou ayants droits de concessions expirées, sont invités à prendre contact avec le service état-civil de la mairie afin d'en effectuer le renouvellement ou d'indiquer s'ils souhaitent les abandonner.

Reprise des terrains concédés :

La réglementation funéraire signale que les renouvellements de concessions doivent s'opérer à la date d'échéance de celles-ci mais qu'il est également accordé aux concessionnaires ou à leurs ayants droits, un délai supplémentaire de 2 ans passé ces dates d'échéance. Au-delà de ces délais de carence, les terrains concédés retournent à la commune qui peut décider d'en effectuer les reprises. Les concessionnaires ou ayants droits qui ne désirent pas renouveler les concessions expirées sont invités à le signaler au service état-civil de la mairie. Il leur sera proposé s'ils désirent les conserver, qu'ils retirent les insignes et objets funéraires qui se trouvent sur les sépultures concernées. En cas de reprises de ces concessions, les restes mortels seront exhumés, placés dans des reliquaires et déposés à l'ossuaire.

Service état civil : 02 35 13 30 20



« Relooke la section jeunesse »

Pendant les vacances d'avril, la bibliothèque organise un atelier créatif pour décorer la section jeunesse. Viens fabriquer ta suspension en bois, décore-la aux couleurs du printemps puis on l'accrochera dans la section jeunesse de la bibliothèque.



JEUDI 27 AVRIL
de 15h à 16h30 (goûter offert)
à partir de 6 ans (sur inscription) 15 places
Tél. 02 35 45 42 27



Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :

<http://www.transports-lia.fr>
ou sur smartphone
« LiA les lignes de l'agglo »

Allo Agglo ?

Gestion des déchets, collecte des encombrants réutilisables, transports scolaires, risques majeurs ?

pour toutes questions sur la Communauté urbaine,
Tél : 02 35 22 25 25
Site web : www.lehavreseinemetropole.fr

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail : cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie de la Brèque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Harfleur-Beaulieu
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le 3237

Urgences

Tél. prioritairement
15 : SAMU
17 : Police nationale
18 : Pompiers
114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)
112 : Urgence depuis un portable

Si non, téléphonez au
02 35 13 30 00
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

Carnet

Naissances :

24/02/2023 HAUTOT Lissandro

Mariages :

27/02/23 DE CASTRO LOPES Armando & RENAULT Dominique

Décès :

21/01/23 COLAS Gisèle

10/03/23 ARSEILLETTE Jeannine

Enquête nationale en matière de sécurité

Le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) réalise jusqu'au 16 juillet 2023 une enquête nationale sur le « vécu et le ressenti en matière de sécurité » auprès d'un échantillon de 200 000 personnes majeures. L'objectif est d'établir des diagnostics précis en matière de sécurité au niveau national et départemental. Les conclusions issues de l'enquête permettront d'adapter l'action des pouvoirs publics. Cette enquête, à caractère obligatoire, sera principalement réalisée par internet, auprès d'un échantillon de la population. Les personnes sélectionnées aléatoirement par l'INSEE seront prévenues individuellement par courrier.

Plus d'informations sur le site www.enquetesvrs.fr.

En cas de difficulté, un service d'assistance dédié sera disponible au 0 800 942 589 (de 9h à 17h du lundi au vendredi) ou par mail à l'adresse contact@enquetesvrs.fr durant toute la durée de la collecte.



Deux vides greniers pour faire le plein !

Les écoles d'André Gide et des Caraques organisent leurs vide greniers le dimanche 14 mai 2023. Une journée de promenade permettant de faire des affaires depuis Beaulieu jusqu'au centre ville.

Ecole A. Gide : cour de l'école primaire de 8h à 18h – buvette et petite restauration
Organisé par les parents d'élèves

Ecole des Caraques : cours de l'école et city stade – Buvette et petite restauration
Organisé par l'équipe enseignante et les parents (volontaire).

Les offres d'emploi de la Ville d'Harfleur

Jobs d'été pour les étudiants

Comme chaque année, la Ville d'Harfleur propose des « jobs d'été » à de jeunes étudiants harfleurais majeurs pour les mois de juillet et août 2023, essentiellement au sein des équipes des services Fleurissement - Espaces verts - Propreté-voirie ainsi qu'au sein de la bibliothèque Elsa Triolet.

Vous êtes Harfleurais (e), majeur (e), étudiant (e) post bac en 2022/2023, ou vous entrez en études supérieures à la rentrée scolaire 2023, vous pouvez postuler dès à présent en envoyant votre lettre de motivation et votre curriculum vitae à :

Madame le Maire - Jobs d'été 2023
55 rue de la République
CS 90097
76700 HARFLEUR
ou par courriel sur mairie@harfleur.fr

Certains postes nécessitent la détention du permis B : précisez-le sur votre curriculum vitae !

Animation «Un été au parc»



Dans le cadre des animations d'«Un été au parc» durant les mois de juillet et août 2023, la Ville d'Harfleur recherche des animateurs-trices diplômés-ées.

Vous pouvez postuler dès à présent en envoyant votre lettre de motivation et votre curriculum vitae à :

Madame le Maire - «Un été au parc 2023»
55 rue de la République
CS 90097
76700 HARFLEUR
ou par courriel sur mairie@harfleur.fr

Vous pouvez également déposer votre lettre de motivation et curriculum vitae au service Ressources Humaines de la Ville d'Harfleur ou par mail sur ressources.humaines@harfleur.fr. Vos candidatures peuvent être déposées jusqu'au 30 avril 2023.

Groupe majoritaire

Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

EXTRA...ORDINAIRE !

Le 15 mars dernier marquait symboliquement la mi-mandat de notre conseil municipal. Il est de coutume de faire un bilan de ces 3 premières années en responsabilité. Le moins que l'on puisse dire c'est que ces 3 premières années ont été extraordinaires ! Extraordinaires, par la superposition d'évènements hors du commun depuis notre élection : Crise climatique, COVID-19, Guerre en Ukraine, Crise énergétique et économique.

Et cette superposition de crises révèle des infléchissements dans notre société. Les services publics et notamment ceux du quotidien auront tenu un rôle fondamental durant la crise sanitaire révélant leur importance aux yeux de tous, l'urgence climatique n'aura jamais été aussi prégnante et notre dépendance aux énergies comme l'essence ou le gaz nous aura confirmé notre besoin vital d'adapter nos déplacements et notre consommation, le Covid comme l'inflation auront révélé combien le travail, surtout lorsqu'il est précaire, ne suffit pas à assurer l'existence et sa pérennité.

Pourtant, il semble bien que ces bouleversements sociaux donnent raison aux idées que la gauche prône depuis longtemps : plus de services publics de

proximité et lits dans les hôpitaux, l'indépendance et la transition énergétique, l'abaissement du temps de travail et des emplois stables mieux rémunérés.

Lorsque nous avons élaboré notre programme en 2019, nous ne pouvions pas connaître ce qui allait arriver. Dedans, nous plaidions pour renforcer les services publics de proximité, ce que nous avons fait, nous nous engageons à renforcer notre action en faveur de l'environnement, ce que nous continuons, et nous nous battions également pour une ville solidaire et juste, ce que nous avons concrétisé par deux plans d'accompagnement des Harfleurais.

Le budget vient d'être voté, il s'inscrit parfaitement dans cette ligne : renforcement de l'accompagnement physique des Harfleurais, accélération des investissements en faveur de la transition énergétique, élargissement du dispositif « cantine à un euro ». La démonstration d'avoir choisi une équipe qui sait où elle va !

Loïc Jamet
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

La Tribune de l'opposition ne nous est pas parvenue dans les temps.




Licence L-R-20-2239

Samedi
3 Juin 2023
20h30

LA FORGE
HARFLEUR



 La Forge Harfleur
Billetterie à La Forge ou sur francebillet.com

